



*Communiqué transmis à
l'approche du vote au Grand
Conseil bernois sur la loi « LAJB »,
le 18 janvier 2016.*

La session du Grand Conseil qui s'est ouverte lundi s'avérera déterminante pour l'organisation du vote communaliste puisque ses modalités y seront définies. Les députés décideront s'ils sont favorables au scrutin en deux phases, soit celui de Moutier dans un premier temps, puis celui des autres communes, si un «oui» au Jura devait sortir des urnes prévôtoises.

Cette procédure est, pour rappel, soutenue par tous les acteurs politiques de la région, soit les exécutifs communaux concernés, le conseil du Jura bernois et la députation francophone. En plus de cette légitimité démocratique, cette procédure est logique puisqu'elle permet aux petites communes de s'exprimer en toute connaissance de cause.

Et pourtant, le 9 juin 2015, le Grand Conseil bernois acceptait une motion déposée par le trio magique Bühler — Dätwiler — von Känel instaurant un vote simultané à Moutier et dans sa couronne. Rappelons qu'aucun des trois motionnaires n'habite l'une des communes concernées et qu'il ne s'agissait que de mettre les bâtons dans les roues d'un processus démocratique. Par ce vote, les élus bernois montraient de plus avec quel mépris ils traitaient les terres colonisées du Jura Sud.

Avant l'acceptation de ladite motion, des inconnus avaient, avec humour, demandé au député Bühler de s'occuper de ses choux. Le député agrarien avait réagi avec une désinvolture de façade en arguant qu'il ferait de cet avertissement une choucroute. Manfred Bühler ne s'est en revanche pas vanté d'avoir déposé plainte pour dépôt de déchets illicites sur sa propriété. Les mêmes «déchets» ont été servis à son «fan's club» lors d'une soirée de soutien.

Les membres du Grand Conseil doivent savoir que les citoyens des communes ayant demandé le vote communaliste refusent catégoriquement que des acteurs politiques de l'extérieur viennent s'occuper de leurs affaires. L'heure n'est désormais plus à l'humour. Si le vote en deux temps devait être refusé par le Grand Conseil bernois, les élus de cette institution s'exposeraient alors à des manifestations de mécontentement de la part de

LBI
Le Bélier Informe



citoyens qui en ont plus qu'assez d'être traités avec mépris par la majorité alémanique du «Grosskanton».
Alors que la campagne pour le vote communaliste est actuellement apaisée et des plus respectueuses, les élus s'étant opposés au vote en deux temps porteront l'unique responsabilité d'une dégradation du climat politique dans la région.

Groupe Bélier